

Notice d'utilisation MICHELIN Safe&Drive

Merci d'utiliser le système MICHELIN Safe&Drive, service d'appel d'urgence en cas d'accident. Ce système est composé de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) et de l'application MICHELIN Safe&Drive.

Dans cette boîte, vous trouverez l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110), un guide de prise en main et la présente notice d'utilisation. Veuillez lire attentivement l'ensemble de cette notice d'utilisation qui vous fournira de précieuses informations.

1. Conditions d'utilisation

Pour utiliser l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110), votre véhicule doit être équipé d'une prise allume-cigares 12 V (norme SAE J563, soit un diamètre compris entre 21,41 et 21,51 mm). Certains véhicules peuvent être équipés d'une prise plus petite ou plus large. N'essayez jamais de brancher l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) dans une prise de diamètre insuffisant, auquel cas vous pourriez endommager la prise ou l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110). Si le diamètre de la prise est trop grand, l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ne sera pas correctement fixé dans la prise et peut, par exemple, tomber aux pieds du conducteur et bloquer les pédales. Dans le cas d'un accident, il peut être projeté et blesser le conducteur ou les passagers. En outre, si l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) n'est pas correctement maintenu dans la prise, il peut s'allumer et s'éteindre à répétition, ce qui peut l'endommager et empêcher la détection d'accident.

Des tensions supérieures à 16 V peuvent entraîner la destruction de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110). Par exemple, une tension élevée est générée dans le réseau électrique du véhicule lorsqu'une aide au démarrage externe est utilisée (par exemple câbles de démarrage). Des tensions inférieures à 11,8 V peuvent entraîner une mise en veille de l'adaptateur, ce qui évite une décharge totale de la batterie.

En outre, pour utiliser l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110), vous avez besoin d'un Smartphone doté de la fonction Bluetooth sous un des systèmes d'exploitation suivants :

- Android versions 4.4 à 7.
- iOS versions 9.x et 10.x.

Il est possible que le fonctionnement du service d'appel d'urgence en cas d'accident soit limité, voire impossible, si l'application MICHELIN Safe&Drive est lancée sur un système d'exploitation différent de ceux indiqués ci-dessus.

Pour la mise en service, vous devez installer l'application MICHELIN Safe&Drive sur votre Smartphone et associer les terminaux entre eux, tel qu'indiqué dans le guide de prise en main. Le port USB de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) délivre une tension de 5 V pour une intensité de 1,5 A et peut recharger un Smartphone ou des appareils de navigation. Selon l'appareil en recharge et les conditions d'utilisation, l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) peut subir une montée en température. Le courant de charge délivré peut alors diminuer de 0,5 A afin d'éviter une surchauffe. Certains Smartphones réagiront à cette baisse avec un signal sonore ou visuel. Cela est tout à fait normal.

En cas d'utilisation de la prise de chargement USB pour un autre appareil, comme un système de navigation externe, il est possible que le fonctionnement de l'appareil en question soit limité.

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est prévu pour fonctionner (sans fonction de recharge) à des températures comprises entre -30°C et +75°C.

Le service d'appel d'urgence en cas d'accident est conçu exclusivement pour la France métropolitaine.

Si la carte SIM du Smartphone est utilisée sur un réseau à l'étranger (par exemple, dans les pays frontaliers), le service est automatiquement désactivé. En zone rurale, la localisation peut s'effectuer via SMS (payant).

2. Restrictions du système

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est conçu sans alimentation intégrée et doit donc être branché à la prise allume cigares pour fonctionner. Dans certaines situations d'accidents, il est possible que l'alimentation électrique de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) soit coupée avant qu'il n'ait pu envoyer l'alerte au

Smartphone. Le cas échéant, l'alerte automatique ne fonctionnera pas. Si le Smartphone est détruit à la suite d'un accident ou si sa batterie est déchargée, la déclaration d'accident est également impossible.

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) constitue un dispositif de sécurité supplémentaire et une assistance en cas d'accident. Le système MICHELIN Safe&Drive ne saurait ni empêcher, ni détecter de manière exhaustive les accidents.

Dans certains cas, des erreurs d'appréciation à la fois sur l'existence d'un accident et/ou sur sa gravité sont possibles de la part du système MICHELIN Safe&Drive. A titre d'exemple :

- il est possible que l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) considère un accident léger comme un trou dans la chaussée ou un arrêt sur le bord de la route, ou inversement il est possible que même en l'absence d'accident, l'appareil considère qu'il y a eu un accident léger ;
- Il est possible que l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ait détecté un accident léger, voire aucun accident, mais néanmoins une personne a été blessée.

De tels cas peuvent s'expliquer par une mauvaise fixation de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110), mais également par la diversité des véhicules (puissance d'accélération ou charges différentes...).

De plus, le système MICHELIN Safe&Drive ne peut être utilisé que lorsque le Smartphone associé est connecté à un réseau mobile. Sans une couverture réseau suffisante ou un forfait téléphonique actif, le système MICHELIN Safe&Drive ne peut fonctionner. En outre, les composants du système MICHELIN Safe&Drive (appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) et application Smartphone) doivent être associés entre eux, tel qu'indiqué dans le guide de prise en main.

Le fonctionnement du système MICHELIN Safe&Drive peut être limité, voire impossible si :

- l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est désactivé ou mal fixé dans la prise 12 V du véhicule ou si cette prise est endommagée ;
- le Smartphone ne dispose d'aucun forfait valide, le solde de la carte prépayée est épuisé, la limite de consommation de données mobiles est atteinte, le Smartphone est éteint ou la fonction de localisation est désactivée ;
- aucune connexion Bluetooth n'est établie entre le Smartphone et l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ;
- l'application MICHELIN Safe&Drive n'est pas ouverte ;
- l'alimentation électrique du système d'alerte est interrompue ;
- la couverture GPS ou réseau (GSM) est insuffisante ;
- l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ou le Smartphone est cassé ou détruit.

Si la couverture réseau est mauvaise, si les données mobiles sont désactivées ou si vous avez atteint la limite de consommation des données mobiles de votre forfait, la déclaration d'accident est envoyée par SMS, technologie qui a l'avantage d'être plus fiable. Si vous utilisez un Smartphone Apple sous iOS, vous devrez autoriser l'envoi de SMS. Sans cette autorisation, il sera impossible d'envoyer une alerte.

3. Consignes de sécurité

Veuillez respecter les consignes de sécurité qui suivent pour assurer le bon fonctionnement de votre appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) et prévenir les risques associés.

Dans le cadre d'une utilisation correcte, en cas d'accident, le système MICHELIN Safe&Drive le détecte et envoie automatiquement une alerte d'urgence via l'application MICHELIN Safe&Drive. Le service d'appel d'urgence est opérationnel après la création d'un compte utilisateur via l'application MICHELIN Safe&Drive et l'association de l'appareil au Smartphone. Une fois cela effectué, il est possible d'émettre des appels d'urgence.

L'utilisation de l'application ou de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) peut vous distraire lors de la conduite. Ne manipulez jamais l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ou votre Smartphone lorsque vous conduisez ou lorsque le moteur du véhicule est en marche.

L'état opérationnel de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est indiqué par une LED. Avant chaque trajet, vérifiez la bonne opération des fonctionnalités du système. La LED doit être allumée en permanence. L'application MICHELIN Safe&Drive ne doit pas afficher de message d'avertissement ou d'erreur.

Il se peut que les composants du système d'alerte ou votre Smartphone soient endommagés au cours d'un accident. Dans ce cas, le service d'appel d'urgence en cas d'accident pourrait ne plus fonctionner. Fixez votre Smartphone sur un support stable. Protégez-le au maximum contre des endommagements ou une destruction éventuelle.

Après un changement de carte SIM (changement de numéro de téléphone) sous iOS, vous devez modifier votre numéro dans l'application MICHELIN Safe&Drive. Pour ce faire, rendez-vous dans le menu « Paramètres » et sélectionnez l'option « Modifier ou valider le numéro de téléphone enregistré ».

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est équipé d'un port USB qui permet de brancher tout autre appareil (Smartphone ou tablette) au moyen d'un câble de recharge USB.

Maniez l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) avec précaution : chocs, coups, chutes ou contact avec tout liquide (eau, produits de nettoyage, solvants, boissons) et/ou humidité peuvent l'endommager. L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ne doit pas être démonté, modifié ou endommagé. N'utilisez pas d'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) endommagé. En cas de défaut permanent ou temporaire, mettez l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) au rebut. L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ne peut fonctionner correctement et de manière sûre s'il est endommagé.

En outre, n'introduisez aucune pièce dans la prise de charge. Cela peut entraîner un court-circuit, une surchauffe ou une destruction de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110), ce qui peut endommager la prise allume-cigares 12 V, et par conséquent le circuit électrique du véhicule. Dans ce cas, le service d'appel d'urgence en cas d'accident sera injoignable.

Un effort mécanique ou une surchauffe peut endommager l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ou entraîner une mesure erronée de la vitesse, empêchant ainsi une détection correcte des accidents. Cela peut mener à des dysfonctionnements ou de fausses alertes.

- Enfoncez toujours l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) jusqu'au fond de la prise 12 V de votre véhicule. N'utilisez pas d'adaptateur intermédiaire ou de câble de liaison.
- Si vous avez utilisé l'allume-cigare ou un autre appareil émettant de la chaleur dans la prise 12 V, attendez environ 1 minute que la prise refroidisse avant de brancher l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110).
- N'utilisez l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) que dans des prises correctement montées.
- N'utilisez pas l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) s'il n'est pas correctement fixé dans la prise. Si vous constatez du jeu, retirez immédiatement l'adaptateur de la prise 12 V, sans quoi il pourrait mal identifier des événements lors de la conduite, voire ne pas les détecter du tout.

Si votre véhicule démarre via une aide au démarrage extérieure, débranchez l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) au préalable pour éviter de l'endommager.

Si l'application MICHELIN Safe&Drive n'est pas mise à jour régulièrement, le bon fonctionnement du service d'appel d'urgence en cas d'accident peut être compromis. Un accident peut aussi ne pas être reconnu ou signalé de façon fiable. Lors de la mise à jour, le service d'appel d'urgence en cas d'accident est indisponible. La mise à jour ne doit pas être effectuée lors de la conduite. Si la mise à jour a échoué, l'application MICHELIN Safe&Drive vous demandera d'interrompre celle-ci. Le système sera à nouveau prêt une fois l'interruption effectuée.

L'appareil dispose d'une fonction Bluetooth utilisant la bande de fréquences 2400-2480 MHz avec une puissance de transmission maximale de 0,13 mW. Dans certains cas, le système peut perturber le fonctionnement de certains appareils médicaux, comme un pacemaker par exemple. Si vous êtes dans ce cas, renseignez-vous auprès de votre médecin.

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) ou ses composants peuvent être avalés par les enfants ou les animaux. Veuillez à ce que les enfants et/ou animaux ne jouent pas avec l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110).

Si vous prêtez cet appareil à quelqu'un, remettez-lui également cette notice d'utilisation et le guide de prise en main.

4. Conseils d'entretien

Nettoyez l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) avec un chiffon légèrement humide ou un chiffon antistatique. N'utilisez jamais de chiffon sec, car cela peut créer une charge électrique. N'utilisez pas de solvant ou de chiffon microfibre.

En cas de contact de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) avec un liquide, arrêtez le véhicule ou coupez le contact aussi vite que possible afin de stopper l'alimentation électrique. Vous pouvez ensuite placer l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) dans un endroit chaud et sec pendant 72 heures (pas de four ou de micro-ondes). Néanmoins, le bon fonctionnement de l'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) peut être compromis.

5. Logiciel libre

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) contient des composants logiciels tiers auxquels s'appliquent les conditions de licence suivantes :

- i. Composant : CMSIS, v 3.20.0

Copyright (C) 2011-2013 ARM Limited Tous droits réservés

CMSIS utilise un logiciel libre (ou « open source ») sous la licence suivante :

La redistribution et l'utilisation en formes source et binaire, avec ou sans modification, sont permises, pourvu que les conditions suivantes soient respectées :

- *Les redistributions de code source doivent conserver l'avis de droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et le déni de responsabilité suivant.*
- *Les redistributions en forme binaire doivent reproduire l'avis de droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et le déni de responsabilité suivant dans la documentation et/ou tout autre matériel fourni avec la distribution.*
- *Ni le nom d'ARM, ni celui de ses contributeurs ne sauraient être utilisés pour soutenir ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable.*

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT ET LES CONTRIBUTEURS «EN L'ÉTAT», SANS QU'AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE N'Y SOIT ATTACHÉE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À UNE FIN PARTICULIÈRE. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DU COPYRIGHT OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER L'ACQUISITION DE PRODUITS OU SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES, OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR UNE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

- ii. Composant : libsodium randombytes

Copyright (c) 2008, Damien Miller

Ce composant utilise un logiciel libre (ou « open source ») sous la licence suivante :

La permission d'utiliser, copier, modifier et distribuer ce logiciel à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est par les présentes accordée, pourvu que l'avis de droits d'auteur ci-dessus et cet avis de permission apparaissent dans toutes les copies.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » et L'AUTEUR DÉNIE TOUTE LES GARANTIES CONCERNANT LE PRÉSENT LOGICIEL, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE. EN AUCUN CAS, L'AUTEUR NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE PARTICULIER, DIRECT, INDIRECT OU CONSÉCUTIF, OU DE QUELCONQUE DOMMAGE PROVENANT D'UNE PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES, QU'IL S'AGISSE D'UN ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, UNE NÉGLIGENCE OU TOUT AUTRE ACTE DÉLICTEUX, RÉSULTANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU PRÉSENT LOGICIEL.

iii. Composant : Sourcery G++, v 4.4-180

Copyright (c) 2007, 2008, 2009, 2010 Code sourcery, Inc.

Ce composant utilise un logiciel libre (ou « open source ») sous la licence suivante :

Par les présentes, les auteurs accordent la permission d'utiliser, copier, modifier, distribuer et licencier le présent logiciel et sa documentation, pourvu que les avis de droits d'auteur existants soient conservés dans toutes les copies et que le présent avis figure intégralement dans toutes les distributions.

Aucune des utilisations autorisées ne nécessite d'accord écrit, de licence ou de redevance.

6. Marques déposées

Android est une marque déposée de Google Inc.

Apple et iPhone sont des marques déposées d'Apple Inc. iOS est une marque déposée de Cisco Systems, Inc.

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

MICHELIN Safe&Drive est une marque déposée de la société Manufacture Française des Pneumatiques Michelin.

7. Homologation

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est exclusivement prévu pour une utilisation en France avec une automobile dont l'indice de risque est de 112.

Par la présente, Bosch Connected Devices and Solutions GmbH déclare que cet appareil répond aux exigences et dispositions des directives 1995/5/CE et 2011/65/UE.

8. Mise au rebut de l'appareil

Les appareils électriques et électroniques usagés doivent être séparés des déchets ménagers et jetés dans les emplacements publics prévus à cet effet. La collecte séparée et la mise au rebut adaptée des appareils usagés ont pour but de préserver la santé humaine et l'environnement. Le recyclage des vieux appareils électriques et électroniques dépend directement de ces deux actions.

Pour plus d'informations sur la mise au rebut de vos appareils usagés, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de la société chargée de la gestion de vos déchets.



9. Information sur le fabricant

L'appareil MICHELIN Safe&Drive (TEP110) est fabriqué par :

Bosch Connected Devices and Solutions GmbH Ludwig-Erhard-Straße 2
72760 Reutlingen
Copyright © 2016

10. Garanties légales

En tant qu'acheteur non-professionnel vous bénéficiez de la part du vendeur professionnel des garanties légales suivantes :

- Garantie de conformité du bien (articles L.217-4 à L217-14 du Code de la consommation) ; **et**
- Garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil).

11. Service après-vente

Le Service après-vente est assuré par Michelin Consumer Care et est joignable par chat, téléphone et e-mail aux horaires ci-dessous.



CHAT

Du lundi au vendredi
9h - 19h
Le samedi
9h - 18h



TÉLÉPHONE

09 69 39 02 02

Du lundi au vendredi
9h - 19h
Le samedi
9h - 18h



E-MAIL

24h-24h
7j - 7j

contact@tc.michelin.eu